



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **La municipalité de Saint-Lys se mobilise contre l'installation d'un CPAR (Centre de Préparation Au Retour)**

Eté 2021, la municipalité de Saint-Lys apprend l'achat de locaux situés en entrée de ville par le groupe ADOMA, mandaté par l'Etat pour y installer un CPAR (Centre de Préparation au Retour). Ce centre aura pour vocation d'accueillir 120 demandeurs d'asile dont les demandes ont été rejetées et qui sont volontaires pour un retour dans leur pays d'origine.

Pour rappel, alors que l'Etat nous impose de produire des logements sociaux pour répondre aux besoins de nos populations, ce projet vient à l'encontre de notre situation dans une entrée de ville à proximité de tous les services publics. Le prix d'achat de ce bâtiment détenu par une SCI parisienne était au-dessus du marché et n'importe quel opérateur autre que l'Etat n'aurait pas pu se positionner.

Parce qu'elle a été mise devant le fait accompli, la commune a interpellé à plusieurs reprises l'Etat pour en savoir plus et échanger sur les modalités d'installation de ce centre.

Nous avons alors voté une motion en octobre 2021 refusant le dimensionnement de ce projet et proposant d'autres alternatives.

Il n'est pas question pour la municipalité de s'opposer à l'accueil de migrants.

Pour autant, ce projet est disproportionné et incompatible avec les spécificités et capacités du territoire.

C'est en ce sens que la municipalité a proposé de travailler avec la préfecture à une solution acceptable, une solution qui favorise la cohésion sociale et territoriale. Force est de constater que nous n'avons pas été entendus.

**Face à cette situation inacceptable et** soutenu par les Saint-Lysiennes et Saint-Lysiens, inquiets par l'installation de ce centre, M. le Maire avait écrit dès la rentrée 2021 à Monsieur Darmanin, ministre de l'Intérieur et à Madame Iborra, Députée de la Circonscription. Aucune réponse concrète n'a été donnée et aucun rendez-vous n'a été honoré à ce jour.

**M. le Maire, Serge Deuilhé, et sa Municipalité, tiennent à affirmer leur fidélité aux valeurs humanistes d'aide et de soins aux populations opprimées.**

*« En tant que Maire de Saint-Lys, j'ai tenté pendant plusieurs mois d'entamer le dialogue avec les services de l'Etat pour trouver un compromis acceptable par tous. Face à ce refus manifeste de concertation avec la Mairie et les acteurs concernés, **c'est donc en tant que représentant de la population Saint-Lysienne que je m'oppose fermement à ce projet. Mobilisons-nous !** » Serge Deuilhé, Maire de Saint-Lys.*

La municipalité invite les Saint-Lysiennes et les Saint-Lysiens et toute personne qui le souhaite à se rassembler **vendredi 30 septembre à 18h** au parking de l'école Tabarly pour dire non à ce projet imposé par l'Etat.